

COMMUNE DE MONTAIGU**Séance du 11 avril 2024****Membres en exercice : 13**

Date de la convocation: 11/04/2024

Présents : 10*L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Caroline MITOUART***Votants : 11****Pour : 10****Présents** : Caroline MITOUART, Alexandre PRESTAIL, Aymeric COLAS, Matthieu DEBLED, Grégory HAVEL, Benoît BENSCH, Freddy BESSE, Morgan BOURDON, Monique DE BROUWER, Brigitte GONON**Contre : 0****Abstentions : 1****Représentés** : Cindy DELAPLACE par Freddy BESSE**Excusés** : David MASCRET**Absents** : Thomas HOUDELETTE**Secrétaire de séance** : Brigitte GONON**Objet : Budget annexe : Affectation du résultat 2023 - DE_2024_008**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif 2023, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation 2023,

constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- un résultat excédentaire de fonctionnement de 412 097,71 €,
- un résultat déficitaire d'investissement de 474 317,68 €.

Décide, à l'unanimité, d'affecter comme suit :

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2023	- 62 219,97 €
Affectation obligatoire :	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation à l'excédent reporté en fonctionnement (ligne 002 en recettes de fonctionnement au BP 2024)	
DÉFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2023	0 €
Déficit à reporter (ligne 002 en dépenses de fonctionnement)	

Pour mémoire :

Le report au 001 du BP 2024 (en dépenses d'investissement si - ou recettes d'investissement si +) est de	- 474 317,68 €
--	----------------

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Maire, Caroline MITOUART

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 12 / 04 / 2024
et publié ou notifié
le 16 / 04 / 2024